

Fiche n° 2

LE MANS, décembre 2024



Mouvement des maitres
Rentrée septembre 2025



***POUR COMMUNICATION A TOUS LES
ENSEIGNANTS TITULAIRES***

Entre le 6 JANVIER et le 7 FEVRIER 2025 : concertation avec l'équipe enseignante pour l'organisation prévue des services pour la rentrée 2025.

Pour le 10 FEVRIER 2025, les enseignants font connaître leur intention de retraite, de cessation de fonction, de mutation, de modification de quotité horaire (temps partiel...) à leur chef d'établissement.

Une fiche "*Demande de mutation ou de modification de situation dans le diocèse*" ([fiche n°3](#)) est à leur disposition auprès de leur chef d'établissement.

Seuls les enseignants ayant rempli cette fiche pour le 10 février 2025 peuvent participer au mouvement.

LUNDI 24 MARS 2025 :

Publication des postes vacants et susceptibles d'être vacants.

Pour le MARDI 22 AVRIL 2025 :

Vœux des enseignants concernés par le mouvement (le formulaire sera fourni par la DDEC en même temps que la liste des postes).

Premières nominations à partir du 28 MAI 2025.